Montlouis-sur-Loire, le 24 novembre 2026

Objet : Concession de services des mobiliers urbains publicitaires et informatifs - Ajout d'un abri-voyageur dans le périmètre d'exploitation

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la consultation citée en objet, la Ville de Montlouis-sur-Loire vous informe qu'elle a décidé d'ajouter au périmètre d'exploitation de la concession un abri-voyageur non publicitaire, situé 28 rue de la Miltière. Le nombre d'abris-voyageurs passe ainsi de 13 à 14.

Les candidats devront remettre leur offre sur la base du dossier ainsi modifié. La date de limite de remise des offres demeure fixée au jeudi 3 décembre 2026 à 12h00.

Nous vous remercions pour l'intérêt porté à notre consultation.

La Ville de Montlouis-sur-Loire

La Directrice des Affaires juridiques
Amanda DEZALLAI

Ville de Montlouis-sur-Loire
Place François Mitterrand
37270 Montlouis-sur-Loire
Tél. : 02 47 45 85 85
ville-montlouis-loire.fr
mairie@ville-montlouis-loire.fr

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
Montlouis-sur-Loire, partie du Val de Loire entre Sully-sur-Loire et Chalonnes inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2000